

# Société suisse des maîtres de gymnastique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **87 (1958)**

Heft 4-5

PDF erstellt am: **30.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Société suisse des Maîtres de gymnastique

## Cours pour le Corps enseignant

Ces cours, organisés sous les auspices du Département militaire fédéral, permettent au Corps enseignant de se perfectionner et de se renouveler dans le domaine de l'éducation physique scolaire.

Un programme de travail varié et bien équilibré garantit à tous des journées riches en enseignement et en détente. Des théories diverses touchant aux problèmes de l'éducation et de la pédagogie s'intercalent entre les leçons pratiques.

Nous prions tous les sociétaires de bien vouloir renseigner leurs collègues sur l'organisation et l'esprit de nos cours et les inviter à y participer.

*Du 7 au 12 juillet :*

Cours pour l'enseignement de la gymnastique dans des conditions défavorables à Yvonand. Le programme comportera l'enseignement de la gymnastique dans le terrain. Ce cours est réservé aux collègues de langue française et italienne.  
Direction : M. M. Reinmann, Hofwil, M. N. Yersin, Lausanne.

*Du 14 au 17 juillet :*

Cours d'introduction à la nouvelle brochure du 1<sup>er</sup> degré à Yvonand pour la Suisse romande et italienne. Le nouveau manuel sera remis aux participants.  
Direction : M<sup>lle</sup> R. Porchet, M. N. Yersin, Lausanne.

*Du 21 au 26 juillet :*

Cours d'athlétisme et de jeux à Roggwil. L'accent principal sera porté sur la didactique de ces deux disciplines.

Direction : M. W. Furrer, Hitzkirch, M. H.-U. Beer, Berne.

Cours pour Sœurs et institutrices de la Suisse romande à Fribourg. Le programme comportera l'étude de la gymnastique filles au 2<sup>e</sup> degré.

Direction : S<sup>r</sup> M.-L. Peier, Ingenbohl, M<sup>lle</sup> L. Garreau, Fribourg.

Cours pour Sœurs et institutrices de la Suisse romande à Zoug. Le programme comportera l'étude de la gymnastique filles au 2<sup>e</sup> degré.

Direction : S<sup>r</sup> M. Merk, Menzingen, M<sup>lle</sup> S. Schneller, Zoug.

*Du 28 juillet au 2 août :*

Cours pour l'enseignement de la gymnastique aux classes mixtes à Brugg.

Direction : M<sup>lle</sup> M. Stössel, Lausanne, M. E. Frutiger, Berne.

*Du 4 ou 7 août :*

Cours d'introduction à la nouvelle brochure du 1<sup>er</sup> degré à Weinfelden pour la Suisse allemande.

Direction : M<sup>lle</sup> L. Weiss, Berne, M. A. Etter, Weinfelden.

*Du 4 au 9 août :*

Cours pour l'enseignement de la gymnastique dans des conditions défavorables à Willisau. L'accent sera spécialement porté sur le programme des classes mixtes à plusieurs degrés.

Direction : M. H. Fischer, Riehen, M. M. Ackermann, Stans.

Cours pour la formation de chefs d'excursions à Frutigen. Le programme com-

porte l'étude d'une région sous tous ses aspects et l'enseignement de la gymnastique en utilisant toutes les ressources du terrain.

Direction : M. P. Haldemann, Worb, M. F. Müller, Aarau.

*Du 4 au 16 août :*

Cours de 13 jours pour la gymnastique filles des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés à Langenthal. L'étude portera spécialement sur la méthode d'enseignement et l'élaboration d'un programme semi-annuel pour une classe de filles du 2<sup>e</sup> degré.

Direction : M<sup>me</sup> M. Dreier, Langenthal, M. H. Futter, Zurich.

*Du 11 au 16 août :*

Cours pour l'enseignement du jeu et de la natation. Ce cours comprendra un cours préparatoire et le cours de brevet d'instructeur de natation. Les examens pour l'obtention du brevet auront lieu à l'issue du cours. Lieu du cours : Saint-Gall.

Direction : M<sup>lle</sup> L. Kobi, Küssnacht, M. Dr E. Strupler, Geroldswil, M. H. Würmli, Saint-Gall.

Cours pour l'enseignement de la gymnastique rythmique, rondes et danses populaires pour les Sœurs et le Corps enseignant, à Zoug.

Direction : M. E. Burger, Aarau, M. A. Krättli, Aarau.

*Du 25 au 31 août :*

Cours pour l'enseignement de la gymnastique filles des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés à Lugano. Ce cours est réservé au Corps enseignant de langue française et italienne (le canton du Tessin disposera de 20 places).

Direction : M<sup>me</sup> G. Bonzanigo, Mendrisio, M. C. Guidotti, Biasca.

### **Remarques**

Ces cours sont réservés aux instituteurs et institutrices, au personnel enseignant des écoles placées sous la surveillance de l'Etat, aux candidats au brevet d'enseignement pour les écoles secondaires et supérieures, aux candidats au diplôme fédéral de maître de gymnastique. Les maîtresses ménagères et les maîtresses de travaux à l'aiguille enseignant la gymnastique pourront être admises aux cours. Les cours sont mixtes, excepté les cours réservés spécialement aux Sœurs et institutrices. Toute inscription préalable entraîne naturellement la participation au cours.

Indemnités : indemnité journalière de 10 fr., indemnité de nuit de 10 fr. et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu du cours.

Les inscriptions seront adressées jusqu'au 15 juin à M. Max Reinmann, maître de gymnastique à Hofwil, près de Münchenbuchsee. L'inscription sur papier grand format donnera tous les renseignements suivants : nom, prénom, profession, année de naissance, le lieu où l'on enseigne, l'âge des élèves, l'adresse exacte, le genre et le nombre des cours suivis dans le cadre de la SSMG.

Lausanne, avril 1958.

N. YERSIN  
*président de la CT*